

Compte-rendu d'activités saison 2025/2026

COMMISSION D'APPEL

Au cours de la saison 2025/2026, la commission d'appel a été saisie de **six dossiers** au total.

La répartition de ces affaires se présente comme suit :

- **Un dossier à caractère réglementaire**, portant sur l'application et l'interprétation des règlements en vigueur.
- **Deux dossiers concernant les catégories jeunes**, relatifs à des situations disciplinaires et à l'examen des décisions contestées dans le cadre des compétitions de jeunes.
- **Trois dossier concernant la catégorie senior**, portant sur une procédure d'appel liée à une décision prise en première instance.

L'activité de la commission sur cette saison reste mesurée en volume, avec un nombre de dossiers stable, permettant un traitement attentif de chaque appel dans le respect des règlements fédéraux, de l'équité sportive et du principe du contradictoire.

La commission a veillé, tout au long de la saison, à garantir une étude rigoureuse des dossiers présentés, en assurant l'écoute des parties concernées et en rendant des décisions motivées, dans un souci constant de d'équilibre sportif et de bon déroulement des compétitions.

Pour la commission d'appel, (pour raison de santé de la présidente)

Marc LEMERCIER